

**MARDI 25 JUIN 2013**



**à l'école, au collège, au lycée, en établissement spécialisé,  
en milieu carcéral, à l'hôpital...**

**GRANDE DIFFICULTÉ SCOLAIRE  
SITUATION DE HANDICAP**

**L'AFFAIRE DE TOU-TE-S !**

**Le livre blanc de l'académie de Caen**



Suite aux stages ASH des 19 février et 16 avril, les personnels de l'académie de Caen ont pris l'engagement de rédiger un livre blanc qui, en 40 pages, recense l'ensemble des difficultés concernant la scolarisation des élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de handicap dans l'académie de Caen. Le 25 juin, ils rendront public ce document, procéderont à sa présentation et le déposeront aux Ministère, Rectorat, directions académiques ainsi qu'auprès des parlementaires de la région.

Au programme :

**Un nouveau rendez-vous académique,**

Comme pour les deux premières sessions, il s'agit de réunir largement les personnels de notre académie. Un nouvel appel est lancé en direction de toutes les organisations syndicales représentatives de l'Éducation et des fédérations de parents d'élèves.

**avec tous les personnels et les parents d'élèves,**

La grande difficulté scolaire, la scolarisation des élèves en situation de handicap : c'est l'affaire de toutes et tous ! L'ensemble des personnels de l'Éducation et les parents d'élèves sont invités à participer à cette journée. De nombreuses heures d'informations syndicales ont été posées dans les collèges et les écoles pour mobiliser au-delà des personnels spécialisés.

**pour présenter le livre blanc,**

la centralisation des difficultés des différents secteurs de l'ASH a pris la forme d'un livre blanc d'une quarantaine de pages. Celui-ci fera l'objet d'une présentation devant tous les personnels et les parents d'élèves.

**le rendre public,**

ce livre blanc, fruit du travail collectif de plusieurs centaines de collègues, sera rendu public le 25 juin après-midi. Au cours d'un rassemblement, et devant la presse, un exemplaire du livre blanc sera remis au Recteur de l'Académie de Caen ainsi qu'au trois Directeurs Académiques. D'autres seront envoyés au Ministère de l'Éducation Nationale et aux parlementaires de la région.

**et préparer la rentrée !**

Cette nouvelle journée de stage ne doit pas rester sans suite. L'objectif de cette journée est aussi d'envisager les actions et de mettre en place les outils pour agir dès la rentrée.

## MARDI 25 JUIN – IUFM DE CAEN

### **9H30 – Le livre blanc**

Présentation du livre blanc. Débat avec les personnels.

### **10H30 – Quelle rentrée ?**

Préparation de la rentrée : quels outils, quelles mobilisations, quelles actions dès la rentrée pour exiger les conditions de la réussite de nos élèves ?

### **12H – Le pique-nique de l'ASH**

pique-nique solidaire et revendicatif de tous les personnels présents au stage, autour de ce que chacun aura apporté.

### **14H30 – Rassemblement - Remise du livre blanc**

Devant la presse, les personnels remettront le livre blanc au Recteur de l'Académie de Caen. Une mise sous pli sera organisée pour l'envoi du livre blanc au Ministère de l'Éducation Nationale, dans les trois Directions Académiques et auprès des parlementaires de la région Basse-Normandie.

## **ATTENTION ! DÉLAI COURT**

Votre demande d'autorisation d'absence doit parvenir à l'administration un mois avant le stage de formation syndicale soit **le 25 mai** au plus tard.

**Ne perdez pas de temps : inscrivez-vous dès aujourd'hui !**



### **LETTRE à l'IA, au Recteur ATTENTION FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 25 MAI !**

*Objet : demande de congé pour formation syndicale le mardi 25 juin 2013.*

*Monsieur le Recteur, Monsieur Directeur académique,*

*Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 25 juin 2013 pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.*

*Ce stage se déroulera à l'IUFM à Caen. Il est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).*

*Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.*

**Pour participer :** à l'aide du modèle de lettre ci-contre, faire sa demande d'autorisation auprès du Recteur ou du Directeur Académique (sous couvert de l'IEN de votre circonscription). N'oubliez, pour des raisons de logistique, d'informer la FSU 14 de votre participation.

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

**- Par mail [fsu14@fsu.fr](mailto:fsu14@fsu.fr) . Préciser "Stage LIVRE BLANC" dans l'objet du message.**

**- Par téléphone au 02 31 86 29 33**

